

FICHE CONSEIL

Jardinet avant

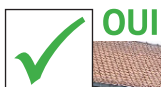
Cette fiche reprend les prescriptions et recommandations liées au classement de la Ville de Comines en « Site Patrimonial Remarquable ».

Les jardinets devant les maisons, forment un espace vert cohérent dans la rue, apportant une qualité paysagère et offrant un espace de transition, ½ intime, pratique car permettant d'intégrer les compteurs, boîtes aux lettres et poubelles.

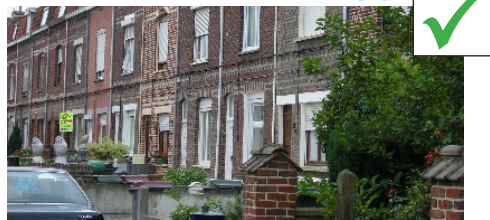


Les clôtures : doublées de haies

- formant limite avec la rue en maçonnerie de brique ou en barreaudage, doublées de haies végétales.
- en harmonie avec l'architecture dominante de la rue.
- muret technique intégrant coffrets concessionnaires, boîtes aux lettres, cachant les poubelles.



Haie végétale en limite de jardinet de hauteur cohérente avec celle des voisins



Jardinets clôturés avec des murets en maçonnerie de briques doublés de haies végétales et avec arbustes de temps en temps



muret technique en bois intégrant les coffrets des concessionnaires et la boîte aux lettres. Jardinet avec un espace de stationnement en pavés avec joints enherbés perméables plus qualitatif de que l'enrobé et un espace enherbé

Les plantations : d'essences locales variées caduques et persistantes

- haies libres ou taillées en charmille, noisetier, troène, aubépine, fusain, lilas, taxus, fusain, églantier, viorne...
- haies en limite de rue de hauteur en cohérence avec voisins et moins de 2m.
- haie séparatives de 2 m de haut maximum.
- arbustes de développement adapté à la superficie, si plus de 2m de haut alors implantation à 2m minimum des limites séparatives
- érable boule, saule crevette, prunier, pommier, cerisier, pieris, houx, sureau, viorne, cornouiller, houx, sureau, forsythia ...
- pelouse, enherbement, lierre, couvre sols, plantes à bulbes, massifs fleuris.

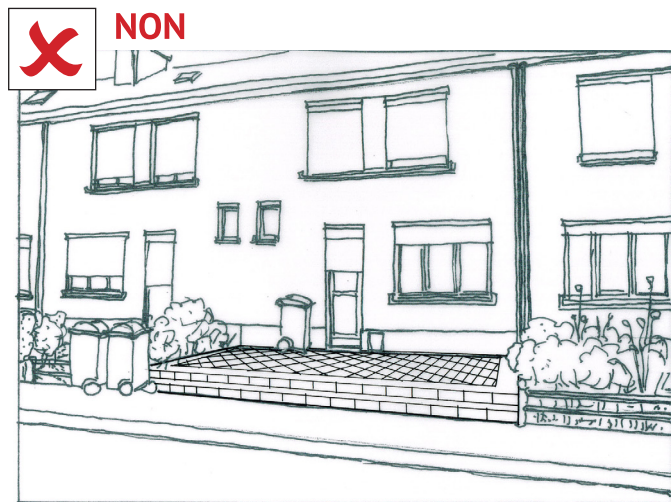


Alliance harmonieuse entre stationnement et végétation

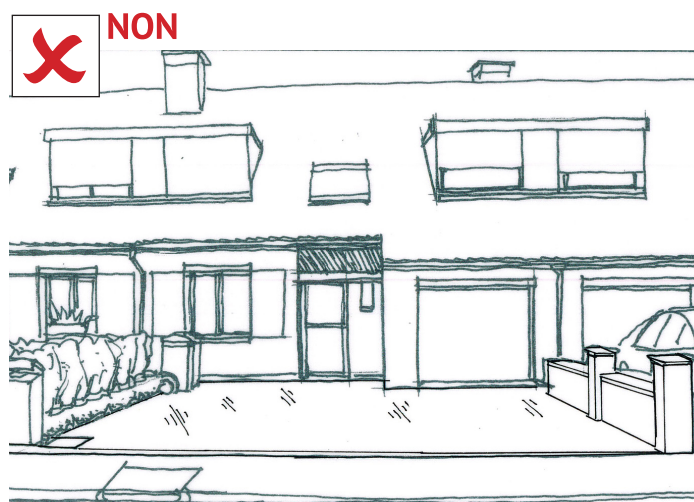


Les revêtements de sol perméables : traitement simple et sobre avec 2 ou 3 matières au plus

- pas de surface imperméable : enrobés, carrelage, béton ou limités à une petite surface
- revêtement sols perméables : gravillons, pavés avec joints enherbés, sablés, gorrh, écorces ou copeaux de bois, dalles de structure rigide drainantes à remplir par gravier / terre / pavé / brique / gazon, permettant de stabiliser les matériaux.
- double rangées de pavés le long de la limite avec la rue ou l'espace public.
- exhaussement et décaissés interdits.



Revêtement en dalles imperméables sur toute la surface, suppression du végétal, des clôtures



Revêtement en dalles imperméables sur toute la surface, suppression du végétal et de la clôture sur rue